



Pôle-relais
Zones Humides



CONGRÈS DES PARCS 2016 HOMME NATURE

le contrat en question,
les réseaux en action

Les Pôles-relais Zones Humides (PRZH)

Mutualiser, informer,
échanger et partager...
pour mieux préserver
les zones humides

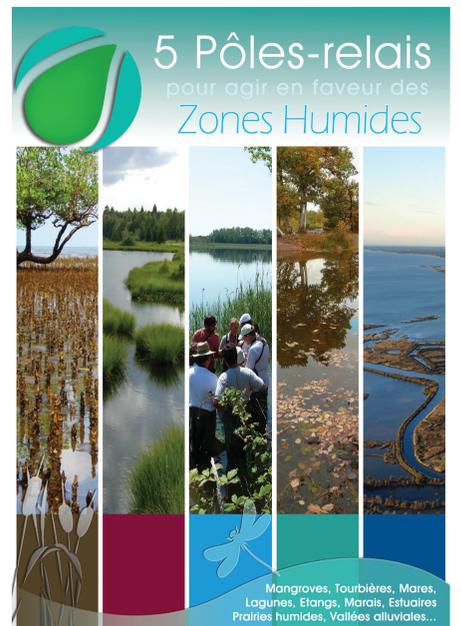
Crédit photos : L. Lucas

Les Pôles-relais zones humides ont été initiés en 2001 dans la lignée du 1^{er} Plan national d'actions en faveur des milieux humides (1995-2002), pour accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable de ces milieux.

Depuis 2014, la désignation de «Pôle-relais zones humides» est une reconnaissance attribuée par l'Etat, au regard des missions essentielles des Pôles-relais présentées dans une charte ministérielle, à savoir : d'être des centres attractifs d'information, de connaissance et d'expertise, mais aussi des interfaces, des lieux de rencontre entre acteurs, propices aux réflexions, aux échanges et à la diffusion des savoir entre échelons local et national.

Il existe aujourd'hui 5 Pôles-relais dont la coordination est assurée depuis 2008 par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA). Chaque Pôle-relais est associé à l'un des grands types de zones humides :

- PÔLE-RELAIS LAGUNES MÉDITERRANÉENNES – structure porteuse : la Tour du Valat en consortium avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.
- PÔLE-RELAIS MANGROVES ET ZONES HUMIDES D'OUTRE-MER – structure porteuse : Délégation Outre-mer du Conservatoire du Littoral.
- PÔLE-RELAIS MARAIS ATLANTIQUES, MANCHE ET MER DU NORD – structure porteuse : le Forum des Marais Atlantiques.
- PÔLE-RELAIS MARES, ZONES HUMIDES INTÉRIEURES ET VALLÉES ALLUVIALES – structure porteuse : l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin.
- PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES – structure porteuse : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.



Les missions des Pôles-relais sont complémentaires et s'articulent autour de plusieurs grands objectifs :

- RECUEILLIR ET DIFFUSER les connaissances à destination du grand public et des acteurs des milieux humides,
- ANIMER un réseau d'acteurs pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de restauration par échanges d'expériences,
- PARTICIPER aux mesures de niveau national et à la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des milieux humides.

Le Portail national d'accès aux informations sur les zones humides

Co-animé par l'Onema et les Pôles-relais zones humides, et inauguré lors du lancement du Plan national d'action pour la sauvegarde des zones humides 2010 - 2012, le Portail national d'information sur les zones humides est à la fois un espace interactif de découverte des actions de préservation des zones humides et un centre national de ressources sur ce domaine.

www.zones-humides.eaufrance.fr

Contacts

Forum des Marais Atlantiques
Quai aux Vivres BP 40214
17304 Rochefort sur Mer Cedex
Tél : 05 46 87 08 00

